



**Bureau de normalisation
du Québec**

Le BNQ est membre du Système
national de normes (SNN)

CERTIFICAT

Certificat n° : **57771-1-04**
N° de traçabilité : **BNQ-SFI-57771-1**

Date de certification initiale : **5 novembre 2019**
Date de délivrance : **26 mars 2024**
Date d'expiration : **25 mars 2029**

Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) certifie que les programmes d'aménagement forestier mis en œuvre par :

SOCIÉTÉ DE GESTION D'ACTIFS FORESTIERS SOLIFOR, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

COUVRANT LES ACTIVITÉS SUIVANTES :

Activité d'aménagement forestier incluant la planification de l'aménagement forestier, le réseau routier, la récolte, le chargement et le transport du bois, la sylviculture, le suivi et le contrôle forestier et les services de soutien pour les terrains privés de la Seigneurie de Perthuis et les terrains détenus par Solifor Timberlands Inc. (secteurs St. Aurelie, St. John River et St. Pamphile)

RÉALISÉS AUX ADRESSES SUIVANTES :

- Siège social : 1500, rue Métivier, bureau 200, Lévis (Québec) G6V 0P6
- Site 1 : Seigneurie de Perthuis (QC, CA)
- Site 2 : Secteur St. Aurelie (Maine, USA)
- Site 3 : Secteur St. John River (Maine, USA)
- Site 4 : Secteur St. Pamphile (Maine, USA)

ont été évalués et jugés conformes aux exigences de la norme suivante :

SFI 2022 (NORME D'AMÉNAGEMENT FORESTIER)

Isabelle DeSurmont, directrice des opérations
Bureau de normalisation du Québec



La validité du certificat est vérifiable à l'adresse www.bnq.qc.ca/fr/clients-certifies.html